

## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

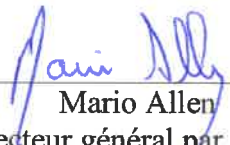
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général par intérim de la susdite Municipalité, que:

Le budget de la Municipalité de Pontiac pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **22 décembre 2022 à 19h30** au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'année deux mille vingt-deux.

---



Mario Allen  
Directeur général par intérim

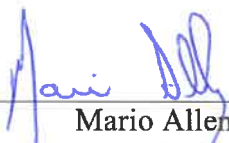
---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant sur notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 9<sup>e</sup> jour de décembre deux-mille vingt-deux.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour de décembre deux-mille vingt-deux.*

---



Mario Allen  
Directeur général par intérim